

Réf: Dossier 170074

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CRISTAL CONSTRUCTION PLUS »

Siège Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON GRAVIER
EN FACE DE LA BOULANGERIE PRO BAGUETTE LOT 705
ILOT 95, Lot 705, Ilot 95

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 19/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CRISTAL CONSTRUCTION PLUS »

Objet : CONSTRUCTION,
VENTE DE TERRAINS,
LOCATION DE MAISON,
CONFESION DE PLANS ET DEVIS,
BTP,
DIVERS. ET POUR LA REALISATION DE L OBJET
SOCIAL :

- l acquisition , la location et la vente de tous biens meubles et immeubles .

- l emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce .

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement , toute opérations financières , commerciales , industrielles; mobilières et immobilières ,

se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement .

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON GRAVIER EN FACE DE LA BOULANGERIE PRO BAGUETTE LOT 705 ILOT 95, Lot 705, Ilot 95

Dirigeant(s) M KOUADIO KOUADIO CELESTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11937 du 23/12/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75323/GTCA/RC/2022 du 23/12/2022

